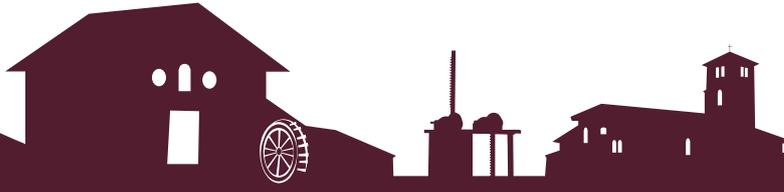


# OUN NE SOUM

## Sort en Chalosse

Magazine  
d'informations  
municipales

**N° 37**  
Février 2020



Étang de la Banère

## Reflets et nuances



Rénovation salle polyvalente et moulin  
**Le confort pour tous !**





**P. 3**  
Le mot du Maire

**P. 4 & 6**  
Vis municipale sortoise



**P. 12**  
Vie locale

**P. 13 à P. 22**  
L'actualité des associations



## État civil



### Naissances

Eneko, Jean-Mathieu, André Duffau Hardy, 21 mai 2019  
Amélia Jamain, 11 juin 2019  
Maddie Tumoine, 26 décembre 2019

### Mariages

Julien Bernadet et Maylis Lafaysse, 6 juillet 2019  
Georg Roosbach et Lise Lahourcade, 5 octobre 2019  
Olivier Olizondo et Pantxica Aramandi, 26 octobre 2019

### Décès

Patrick, Roger Guillem, 26 février 2019  
Paul, Gaston, Léon Danhil, 4 mars 2019  
René, Benjamin, Jean-Marie Cambon, 26 mars 2019  
Jeanne Grangé, 4 juin 2019  
Vitor, Manuel Esteves, 22 juillet 2019

Magazine d'informations municipales Oun ne soum - N° 37 - Février 2020 - 40180 Sort en Chalosse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lahourcade

Rédacteurs : Sabine Labarbe, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet, Christophe Proust, Fabienne Vieira  
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité

Crédit photos : Commission communication, Associations

Conception et impression : Thierry Dupéré Communication

Dépôt légal : N° 1322- Février 2020

Distribution & tirage : Mairie de Sort en Chalosse - 450 exemplaires





## Merci !

L'année 2019 a vu la concrétisation du projet de rénovation et d'agrandissement du complexe salle polyvalente - moulin et de ses abords, des travaux souhaités et attendus par nombres de Sortoises et de Sortois utilisateurs de ces bâtiments.

En 1988, alors que seul le moulin existait, il fut décidé d'y accoler une salle polyvalente dédiée aux associations et à la pratique sportive. Ces deux bâtiments communaux, inaugurés le 29 janvier 1989, sont devenus le centre d'activité de la vie associative du village.

L'année 1989 fut aussi celle de mon entrée au conseil municipal, un premier mandat d'élu poursuivi par trois autres de premier adjoint puis un de maire en 2014.

Ces cinq mandats consécutifs, cet engagement de trente et un ans pour Sort en Chalosse, m'ont permis d'appréhender les rouages des politiques de gestion communale et intercommunale et de comprendre la spécificité de notre village, une commune rurale attractive qui évolue socialement au rythme de sa croissance démographique : six cent dix sept habitants en 1982, neuf cent quarante quatre en 2016.

Dès le début de mon mandat, guidé par une forte motivation, j'ai concentré mon énergie au service de notre commune, à votre service et dans le respect de l'intérêt général. Cette fonction de maire a été la source d'un épanouissement personnel procuré par les diverses tâches et responsabilités qui lui sont associées, au niveau communal et communautaire. Elle m'a aussi permis d'apprécier les nombreux moments que nous avons partagés : au sein de mon bureau - lors d'assemblées générales associatives - de journées festives ou commémoratives - ou à l'occasion de la présentation annuelle des vœux, une cérémonie que j'ai souhaitée initier sur notre commune, une marque de considération à votre égard.

Au-delà des investissements consentis pour l'entretien, la rénovation et l'accessibilité des bâtiments communaux, les aménagements paysagers et la mise en valeur du centre bourg, ce mandat aura aussi été celui d'une importante activité au sein de la Communauté de communes avec l'élaboration du PLU intercommunal qui sera pour les prochaines années le document de référence en matière d'urbanisme. Un travail soutenu et enrichissant.

Malgré ces nombreuses satisfactions, j'ai fait le choix de ne pas solliciter un second mandat de maire, une décision partagée mûrement réfléchie.

Pour ces six années de travail collaboratif, j'adresse mes remerciements aux présidentes et présidents des associations qui, par leur engagement et celui de leurs membres, apportent à notre commune un souffle festif, sportif et culturel. Mes remerciements également aux agents communaux qui ont participé à la mise en œuvre de la politique de gestion communale initiée par les élus et assuré le lien avec la population au sein du secrétariat de mairie, le pôle administratif de la commune qui fonctionne en étroite collaboration avec le maire.

Un nouveau groupe se met en place dans la continuité de ce mandat. Des dossiers, qui ont trait à l'approbation finale du PLUi, à l'assainissement collectif, au regroupement scolaire, à l'aménagement du centre bourg et au besoin de mise en accessibilité de la mairie, sont en cours. Leurs aboutissements réclameront des réflexions pertinentes sur le fond et sur la forme.

Une équipe municipale va se séparer après six années de coopération active, dans une ambiance de travail appliquée, riche de débats critiques et productifs.

Je souhaite remercier les membres de mon conseil municipal, ils m'ont soutenu dans ma tâche avec implication, écoute, et expertise. Ils m'ont aidé à construire ensemble le présent et à initier une part de l'avenir de notre commune. J'ai une pensée particulière pour trois d'entre eux qui, à l'été 2013, m'avaient demandé de porter un groupe pour les élections municipales. Leurs sollicitations habilement argumentées avaient favorisé ma décision. Je remercie celles et ceux qui m'ont manifesté leur confiance le 23 mars 2014 et m'ont permis d'accéder à cette honorable fonction.

Mes ultimes remerciements, je les réserve à mon épouse Thérèse, pour son précieux soutien qui aura accompagné tout mon mandat.



**Jean-Pierre Lahourcade,**  
Maire de Sort en Chalosse





## Achats de divers matériels

**Restaurant scolaire**  
Robot ménager : 552 € TTC

**Appartement maison Coudanne**  
Chauffe-eau : 853 € TTC

**Aire de jeu et de loisirs**  
Pare ballons : 3 540 € TTC

**Mairie**  
Équipement sonorisation : 456 € TTC

**Atelier**  
Transpalette : 330 € TTC

## Enquête logement 2020

Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. Elle est réalisée tous les quatre à sept ans depuis 1955 par l'INSSE.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part de dépenses de logement dans le budget des ménages, etc. Elle porte sur 70 000 logements et vise à en interroger un minimum de 35 000.

Dans notre commune, douze logements sont sollicités. Une enquêtrice de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements a pris contact avec les familles concernées. Elle est munie d'une carte officielle l'accréditant.



## Loyers communaux

Depuis juillet 2017, la municipalité gère directement la location des trois appartements situés place de la mairie dans la maison Coudanne. Pendant les vingt-cinq années précédentes, leur gestion avait été confiée au syndicat de Haute Chalosse, dissous le 31 décembre 2016 suite à la fusion des communautés de communes de Montfort et de Mugron. Le choix du conseil municipal s'était alors porté sur une gestion propre plutôt que de s'engager dans un nouveau bail de soixante ans proposé par XL Habitat, gestionnaire de l'ensemble des logements sociaux du département des Landes.

L'opportunité de la libération de deux appartements fin 2019 est l'occasion pour la mairie d'engager des travaux d'isolation thermique, de modernisation des salles de bains et de rafraîchissement des peintures. Ces travaux dureront quelques mois au terme desquels ces deux logements seront remis en location à des tarifs modérés. Il s'agit d'un rez-de-chaussée de 100 mètres carrés (T4) et d'un premier étage de 70 mètres carrés (T3). N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous, vos proches ou vos amis, êtes en recherche de logements.





## Les agents communaux de notre village

Quelques informations sur les fonctions de nos agents communaux que nous croisons tous les jours sur notre commune : ils s'occupent de nos enfants, ravissent leurs papilles gustatives, assurent des opérations de maintenance, d'embellissement et d'entretien de notre village et des tâches administratives de notre commune.

**Madame Nathalie Dhuin** : titulaire - adjointe administrative principale deuxième classe  
En tant que secrétaire de mairie ses tâches principales concernent la gestion administrative du personnel et des affaires générales de la commune, la préparation et la rédaction des documents administratifs, comptables et d'urbanismes, l'accueil et le renseignement au public, la préparation avec le maire de l'ordre du jour des conseils municipaux et sa présence à leurs séances.

**Madame Pascale Binetruy** : titulaire - ATSEM  
**Madame Evelyne Danhil** : titulaire - adjointe technique

**Madame Brigitte Baritaud** : titularisée le 1er septembre 2019 - adjointe technique

**Madame Justine Guilhemjouan** : contractuelle - adjointe technique

**Monsieur Thierry Seize** : titulaire - agent de maîtrise principal.

Pascale est présente sur le temps scolaire auprès des enfants de petite et moyenne section. Avec Evelyne, Brigitte et Justine elles interviennent sur les temps périscolaires en garderie et sur la pause méridienne. Thierry accompagne les enfants sur le transport scolaire entre Sort et Garrey, gère les missions de restauration collective et concocte les repas pour les élèves du RPI. Tous les cinq préparent et animent le TAP et contribuent à l'entretien des locaux du

groupe scolaire et/ou périscolaire.

**Monsieur Serge Castro Reis** : titulaire - agent de maîtrise, il est l'encadrant de proximité des ses deux collègues

**Monsieur Thierry Vis** : Titulaire - adjoint technique principal première classe

**Monsieur Jérémy Jouinot** : contractuel - adjoint technique

Tous trois gèrent le matériel et l'outillage, entretiennent les espaces verts et réalisent des opérations de maintenance. Jérémy apporte son aide à Thierry et Serge pour les interventions techniques de la commune, l'entretien et la réalisation d'opérations de premières maintenances au niveau de la voirie et des équipements des bâtiments. Thierry s'occupe plus particulièrement de l'entretien des routes et des chemins communaux. Serge gère le planning des travaux et s'assure de leur bonne exécution.

## Forêt communale

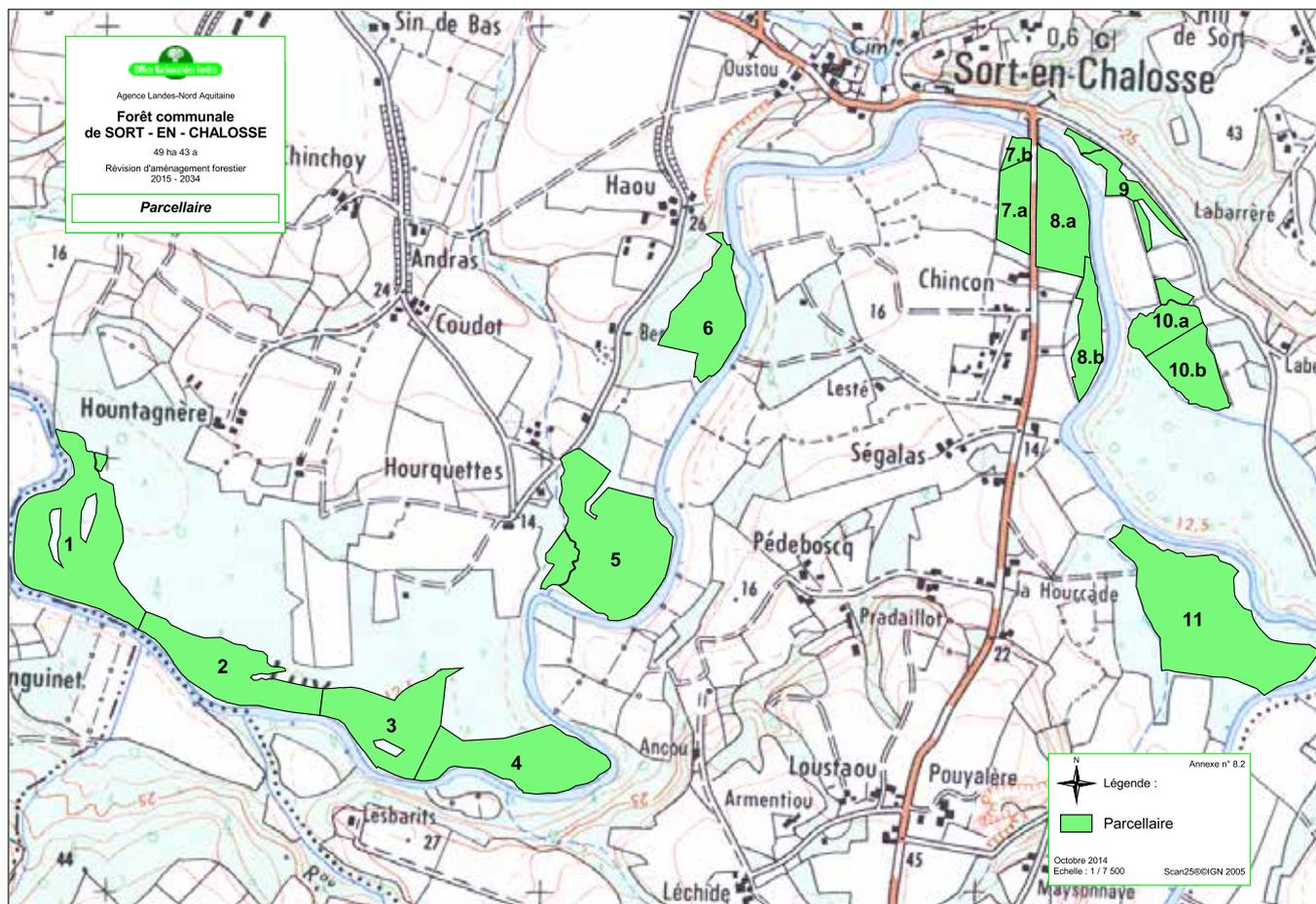
Le conseil municipal a décidé d'acquérir quatre parcelles privées enclavées dans la forêt communale (zones 1-2-3) en vue de faciliter la gestion et uniformiser la propriété forestière. Quatre parcelles sont concernées : Trois propriétaires ont été identifiés. La surface totale des parcelles représente 46 ares 21 cen-

tiars. La valeur de chacune d'elles a été fixée, d'un commun accord avec leurs propriétaires, à l'euro symbolique ; l'ONF a estimé la valeur du bois à 1800 € pour les trois parcelles. Pour limiter les coûts notariaux, la commune a procédé à cette acquisition par acte administratif dont les frais s'élèvent à 45 €.

Il reste une parcelle sans maître (sans propriétaire connu) : les démarches sont en cours pour que la commune en devienne propriétaire.

### Exploitation

Sur la parcelle 5 une coupe définitive a été réalisée en bois façonné.





## Salle polyvalente - Moulin

Depuis le 22 juillet 2019, date de la réception des travaux engagés neuf mois plus tôt, la salle polyvalente et le moulin ont rouvert leurs portes pour accueillir les associations sortises et les utilisateurs privés dans ces bâtiments emblématiques de la commune. Malgré une réouverture au public plus tardive que prévue, la fête patronale du mois d'août a pu s'installer à temps pour s'ouvrir et se dérouler normalement. Le comité des fêtes a adapté son organisation à la nouvelle configuration de la cuisine et à ses équipements professionnels.

Ce chantier important avait pour objet l'agrandissement de la cuisine principale et l'acquisition d'équipements neufs, le déplacement d'une issue de secours de la salle polyvalente, la rénovation du rez-de-chaussée du moulin et de son étage avec la création d'un espace toilette, la réfection du parvis, la mise aux normes des toilettes extérieures et de la plateforme de la pergola.

Cet investissement de 406 343 € TTC voit son coût atténué à 320667 € grâce à la DETR une dotation de l'État à hauteur de 77836 € et au FEC une aide du Département à hauteur de 7 840 €. Cette rénovation conséquente a été l'occasion de revoir la gestion des clés remises aux associations et aux particuliers sortois lors des mises à dispositions et des locations de ces locaux. Toutes les serrures ont été remplacées pour permettre la mise en place d'un organigramme de clés non reproductibles. Les associations

ont été consultées pour évaluer leurs besoins propres en terme d'occupation des lieux. La création de passes a permis de limiter le nombre de clés. L'efficacité de ce fonctionnement repose sur la responsabilité des présidentes et présidents associatifs, signataires du nouveau règlement. Le coût de cet investissement s'élève à 1 335 € TTC.





## CIAS Terres de Chalosse

Être accompagné, aidé, soutenu pour les gestes du quotidien est essentiel pour de nombreux habitants en perte d'autonomie. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Terres de Chalosse vous propose une palette d'aide à la personne dans le but d'envisager une solution humanisée de maintien à domicile. Aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour ou porteur de repas interviennent au foyer des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien. Que cela concerne la perte d'autonomie ou des situations de handicap, elles accompagnent les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie courante : ménage, repas, courses, promenade... Des tâches qui semblent anodines mais qui peuvent rapidement devenir insurmontables pour les plus fragiles. Ainsi elles permettent à nos seniors de retrouver une certaine autonomie et contribuent aussi à maintenir un indispensable lien social.

Ces aides peuvent être partiellement financées selon votre situation par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSI...), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil départemental pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Le montage des dossiers est effectué en mairie.

Le CIAS comptabilise plus de soixante-quatre heures par mois d'aide à domicile pour quatre personnes domiciliées sur la commune de Sort en Chalosse, réparties entre aide-ménagères et auxiliaires de vie.

### Portage de repas

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser au CIAS Terres de Chalosse auprès de Madame Nathalie Lafitte au :

**07 86 70 20 95 ou**

**[cias.pr@terresdechalosse.fr](mailto:cias.pr@terresdechalosse.fr)**

Le prix s'élève à 6,45 €. Ces prix sont révisés tous les ans.

**Email : [cias@terresdechalosse.fr](mailto:cias@terresdechalosse.fr)**

**Tél : 05 58 56 23 60**



Crédit photo Terres de Chalosse

## Plan local d'urbanisme intercommunal

Le premier janvier 2017, les anciennes communautés de communes de Montfort et de Mugron ont été fusionnées par arrêté préfectoral pour former la communauté de communes Terres de Chalosse.

Débutés avant cette fusion, les PLUi de chacune des deux communautés de communes composent le PLUi Terres de Chalosse.

Le PLUi du secteur de Montfort en Chalosse s'appuie sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui décline trois axes majeurs de réflexion : cadre de vie, paysage et environnement - démographie - économie et agriculture.

De nombreuses réunions de travail, au sein des conseils municipaux et communautaires, débutées en 2015, ont conclu à l'approbation du PLUi par les municipalités, puis à son arrêt par la communauté de commune le 4 juillet 2019.

La prochaine échéance concerne l'enquête publique, dont l'objectif est de permettre à chaque citoyen du territoire de formuler une requête en lien avec le PLUi. Elle se dérou-

lera du 9 mars au 10 avril 2020 et se conclura par l'avis des commissaires enquêteurs répartis sur le territoire communautaire.

L'approbation finale du PLUi par le Préfet, qui devrait intervenir courant juin, rendra opposable le nouveau document d'urbanisme communautaire,

Une loi datée du 29 décembre 2019 précise que la validité des Plans d'Occupation des Sols (POS) tombe le jour de l'approbation préfectorale ou bien, au plus tard, le 31 décembre 2020,

Conjointement au PLUi et de manière réglementaire, un schéma directeur d'assainissement et un schéma directeur de gestion des eaux pluviales ont été prescrits pour chacune des communes du territoire. Pour Sort en Chalosse, les services de l'Etat conditionnent l'urbanisation des deux Opérations d'Aménagement Programmé (OAP) à la création d'un réseau d'assainissement collectif. Une étude est en cours de finalisation, menée conjointement avec les Eschourdes, syndicat compétent pour notre commune

en matière d'assainissement collectif.

La commune a signifié par délibération du conseil municipal sa volonté d'engagement dans la création d'un réseau d'assainissement collectif, mais en conditionnant sa réalisation à un coût maîtrisé du mètre cube d'eau assainie.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) a été sollicitée pour une aide au financement de ce projet.





## SIETOM de Chalosse

Ce syndicat intercommunal possède les compétences suivantes :

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Collecte et transport vers le centre de tri des collectes sélectives (verre, cartons, papier, plastique...)
- Gestion d'un réseau de 12 déchetteries

Il gère 5 communautés de communes avec 122 communes et 78 044 habitants. En 2018, comment les 47 123 tonnes (T) soit 603,8 kg/habitant issus des collectes ont-elles été traitées ?

- Les papiers, petits emballages cartons, bouteilles plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques (49 919 T) sont stockés sur le site des Partenses à Caupenne avant d'être envoyés sur l'usine de Canopia à Bayonne pour valorisation en déchets fibreux et emballages.
- Le verre (2 253 T) est envoyé sur Vayres (Gironde) pour être refondu et recycler en verre. Rappelons que le verre se recycle à l'infini et que pour chaque tonne collectée, le SIETOM offre un soutien financier à la Ligue départementale contre le cancer. En 2019, chacun de nous a contribué, par cet éco geste simple, à pouvoir offrir un chèque de 6 892 € à la Ligue.
- Les déchets verts (10 932 T) sont compostés puis acheminés chez des agriculteurs locaux (compost normé ISO 14001) ou à l'usine du SYDEC à Campet-et-Lamolère
- Les déchets ré-employables (355 T) partent au centre de tri Ecoval pour le textile, ou à la recyclerie "Landes partage" à Hagetmau
- Les déchets dangereux (283 T) sont évacués sur des centres de traitement spécifique
- Les gravats (2 877 T) sont installés sur des lieux de stockage de déchets inertes de Pontonx ou des gravières CEMEX de St Sever et Labatut
- Carton, bois ferraille, petit et gros électroménager et écran (D3E) et mobilier (6 422 T) sont envoyés vers des usines de recyclage
- Le tout-venant (4 638 T) est stocké à Caupenne
- Quant aux ordures ménagères résiduelles, le SIETOM, doté d'une unité de valorisation organique, a permis sur les 16 697 T collectées en 2018, de recycler de l'acier pour 180 T, de composter pour 5 903 T. Le solde a été enfoui (9 738 T).

Au total, 64 % de la collecte ont pu être valorisés ou réemployés, 35 % stockés et

1% envoyé vers des centres de traitement. Sommes-nous bons dans le tri sélectif ? De grands progrès restent à faire...

**Ratio SIETOM : 63 kg/hab**

Ratio national : 70,4 kg/hab

Ratio départemental : 82,1 kg/hab

Nous avons tous conscience de l'urgente nécessité d'une meilleure gestion de nos déchets. Une simple promenade dans notre environnement nous permet de constater la présence inopportune d'un

matelas, d'un téléviseur, de bouteilles etc.. jetés de façon impropre. Nous sommes choqués par les images montrant ce septième continent fait de déchets plastiques. Soyons tous acteurs en réduisant nos déchets ou en les apportant aux endroits appropriés afin de les valoriser. Les efforts de réduction et de tri des déchets demandés à chacun permettent en plus de maîtriser au mieux la hausse de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui alourdit nos impôts.



## Le tri : mode d'emploi

**Bouteilles et flacons en plastique - Emballages métalliques - Briques alimentaires**



→



conteneur à bande jaune

**Journaux - Prospectus - Magazines - Cartonnette**



→



conteneur à bande bleue

**Bouteilles, bocaux et pots en verre**



→



conteneur à bande verte

**Piles - accumulateurs**



→



**Textiles**



→



MERCI DE RESPECTER CE LIEU ET DE NE RIEN LAISSER AU PIED DES CONTENEURS



**Un renseignement ? 05 - 58 - 98 - 57 - 57**

SIETOM de Chalosse - 815 route des Partenses - 40 250 Caupenne  
Tel: 05-58-98-57-57 Courriel: sietom@wanadoo.fr





## Syndicat des Eschourdes

### Le service public d'eau potable

Les abonnés domestiques et assimilés sont redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 10 538 abonnés au 31/12/2018 (10 323 au 31/12/2017). Le volume d'eau prélevé durant l'exercice 2018 est de 2 743 012 m<sup>3</sup> contre 2 712 862 m<sup>3</sup> en 2017 (+1 %).

Le service a deux stations : Donzacq et Maylis. Le traitement se fait au chlore gazeux sur les deux stations.



### Facture d'eau type

Facture type	Au 1/01/2018 en €	Au 1/01/2019 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	27,14	27,14	0 %
Part proportionnelle	49,2	55,2	12,2 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	76,34	82,34	7,9 %
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	23,14	24,18	4,5 %
Part proportionnelle	36,63	38,28	4,5 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	59,77	62,46	4,5 %
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	9,12	8,64	- 5,3 %
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	38,4	39,6	3,1 %
TVA	10,1	10,62	5,1 %
Montant des taxes et redevance pour 120 m <sup>3</sup>	57,62	58,86	2,1 %
Total	193,73	203,66	5,1 %
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,61</b>	<b>1,7</b>	<b>5,6 %</b>

### Qualité de l'eau

100% des 55 prélèvements effectués en microbiologie sont conformes.

100% des 59 prélèvements effectués en paramètres physico-chimiques sont conformes.

### Présentation des programmes pluriannuels de travaux

Programme d'extensions et renouvellements de réseaux en 2018 pour un montant prévisionnel de 1 500 000 € HT.



### Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Exercices	2014	2015	2016	2017	2018
Linéaire renouvelé (en km)	1,445	4,434	6,74	11,187	14,656

38,462 km de linéaire de réseau ont été renouvelés au cours des cinq dernières années.





## Regroupement Pédagogique Intercommunal Sort/Garrey

Le regroupement pédagogique intercommunal entre Sort et Garrey a été créé en 1991. Sa gestion globale est assurée par le secrétariat de Sort qui recense les dépenses et les recettes et établit un bilan financier annuel à cheval sur deux années scolaires. La gestion du personnel périscolaire, en termes de recrutement, d'effectif et de temps de travail, est propre à chacune des communes.

Le bilan financier inclue les dépenses nécessaires au fonctionnement du regroupement : salaires, transports, fournitures alimentaires et diverses, impression papier, téléphone.... Les dépenses d'investissement pour des équipements au bénéfice de l'enseignement scolaire sont également prises en compte (vidéo projecteur interactif et son tableau, ordinateurs portables...). Les dépenses d'investissement affectées à des bâtiments ou équipements communaux en lien avec les activités scolaires ou périscolaires sont du ressort des budgets des communes.

### Situation financière pour l'année 2018

Le budget annuel est réparti sur les années scolaires 2017 et 2018, les effectifs considérés sont ceux de la rentrée 2018 (88 élèves).  
Dépenses : 178 079 € (soit 2 023 € par enfant)

Recettes : 49 301 € (soit 560 € par enfant)

Bilan : 128 778 € (soit une dépense nette de 1 463 € par enfant)

Les dépenses représentent les salaires et les diverses fournitures affectés à la restauration, la garderie, les TAP, les voyages scolaires, et la gestion administrative,

Les recettes proviennent pour 30 % des aides de l'État (garderie et TAP soit 14 986 €) et pour 70 % des familles (repas et garderie soit 34 314 €).

### Année scolaire 2019 / 2020

Quatre enseignantes composent l'équipe scolaire en place depuis plusieurs années.

Madame Darrosé, directrice de l'école de Sort, accompagne les enfants de petite et moyenne sections de maternelle, Madame Caubet enseigne aux élèves de grande section et cours préparatoire, Madame Loupien enseigne aux élèves de cours élémentaires et Madame Labaigt, directrice de l'école de Garrey, prépare les enfants des cours moyens à l'entrée au collège.

Quatre-vingt trois élèves ont été accueillis à la rentrée 2019/2020

- **60 enfants scolarisés à Sort**
  - PS/MS : 8/15 élèves
  - GS/CP : 9/14 élèves
  - CE1/CE2 : 7/7 élèves
- **23 enfants scolarisés à Garrey**
  - CM1/CM2 : 10/13 élèves

Sur notre commune, l'évolution des effectifs scolaires subit de manière récurrente des variations, à la hausse ou à la baisse, directement liées à l'évolution de l'offre foncière ou locative, à la composition des ménages, à leurs parcours professionnels ou personnels. Pour exemple, une cinquième classe ouverte en 2010 pour 109 élèves, avec un pic à 118 en 2013, voyait sa fermeture en 2015 malgré un effectif 101 élèves. Le nombre d'élèves accueillis à la rentrée 2019 n'est pas celui que nous étions en mesure d'attendre. Les données en notre possession préfiguraient le seuil critique à la rentrée 2021.

Monsieur le maire s'est rapproché de monsieur Combes, inspecteur de l'éducation nationale, pour évoquer la réalité de la situation et lui présenter une proposition d'élargissement du RPI dans l'objectif de préserver la qualité de l'enseignement. À l'issue de deux entretiens entre Monsieur le maire et Monsieur Combes, une rencontre avec les maires de Sort, Garrey et Clermont a été programmée.

## L'école garde le cap

Cinq agents communaux entourent les enfants sur le périscolaire :

- **Pascale Binetruy**, ATSEM, est présente sur le temps scolaire auprès des enfants de maternelle.
- **Thierry Seize**, cuisinier, mitonne de bons petits plats pour les élèves du RPI
- **Evelyne Danhil, Brigitte Baritaud et Justine Guilhemjouan** interviennent sur les temps périscolaires en garderie et sur la pause méridienne.

Tous les cinq s'impliquent dans l'animation des TAP. Ils contribuent également à l'entretien des différents locaux du groupe scolaire.

Morgane Ducourneau a mis un terme à son contrat en juin 2018 pour changer d'orientation professionnelle. Les taux d'encadrement des enfants étant respectés en raison de la baisse des effectifs scolaires, son départ n'a pas été compensé.

### Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée 2018, les TAP ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15 heures 50 à 16 h 50. Nombreux sont les enfants à les fréquenter régulièrement. Les activités proposées s'articulent autour d'animations sportives, créatives, culturelles et des temps libres dirigés. Les agents périscolaires tiennent compte de l'intérêt des enfants et de leurs propres compétences personnelles. Ils harmonisent la programmation à l'occasion d'une réunion sur chaque période scolaire.

### Restaurant scolaire

Sa fréquentation est également constante et soutenue. L'ambiance sonore y est beaucoup plus douce depuis l'installation des panneaux phoniques. Le service se fait en deux groupes : les plus petits déjeunent en premier et sont accompagnés à la sieste vers 12 h 40. Les plus grands déjeunent au deuxième service après un

## Accueil périscolaire

### Tarifs 2019/2020

Les tarifs sont fixés de la façon suivante :

#### Participation à la semaine pour une fréquentation régulière

- Famille imposable : 3,35 € par enfant + 2,12 € par enfant supplémentaire
- Famille non imposable : 2,62 € par enfant + 1,39 € par enfant supplémentaire

#### Participation occasionnelle

- 1,79 € par jour

### Service de restauration scolaire

Le prix du repas s'élève à 2,48 € (cela représente environ 30 % de son prix de revient).

Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry Seize au moins la veille au 05 58 89 59 48. Dans le cas contraire, le repas du jour est compté et payable. Le menu de la semaine est réactualisé toutes les semaines et mis en ligne le dimanche soir sur le site du village : <http://www.sort-en-chalosse.fr>

temps de jeux dans la cour.

Les menus sont connus des enfants par affichage à l'entrée du restaurant, et par les parents sur consultation du site internet communal et par affichage à l'entrée de l'école.

Plusieurs dispositions de la loi dite Egalim du 30 octobre 2018 concernent la restauration scolaire et notamment l'accès des usagers à une alimentation saine, durable et accessible à tous :

Thierry, notre cuisinier propose une gastronomie appréciée par les enfants. L'utilisation de produits locaux est recherchée. Depuis déjà plusieurs années, certains produits sont commandés à Agrilocal40 : cette plateforme internet permet la mise en relation simple et immédiate de fournisseurs locaux (producteurs, artisans bouchers, boulangers, coopératives, entreprises agroalimentaires...) avec des acheteurs (établissements scolaires, maisons de retraite, villages vacances...), sans intermédiaire. Dans cette dynamique, Thierry prend contact et travaille aussi directement avec des producteurs du village ou de villages voisins.

Dans le cadre de la semaine du goût du 7 au 11 octobre, les élèves du RPI ont participé au rendez-vous "Au pré de l'Assiette". Ils se sont vus servir un menu 100% Agrilocal40 ou un produit Agrilocal40 chaque jour de la semaine. C'est une occasion incontournable de valoriser le patrimoine culinaire et les savoir-faire locaux tout en dégustant des produits de qualité. Les enfants ont participé à un jeu concours et ont reçu des lots cadeaux.

Depuis le 2 novembre 2019, la restauration scolaire de la maternelle au lycée doit proposer au moins un menu végétarien par semaine : menu unique sans viande ni poisson, ni crustacés, ni fruits de mer où les protéines végétales doivent être favorisées. Il peut néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers. Dans cet objectif, notre cuisinier a suivi une formation spécifique à la confec-



tion de tels menus. Il s'y prépare progressivement afin de proposer ce type de menu toutes les semaines à partir de janvier 2020.

### École numérique

Dans le cadre d'un projet favorisant l'acquisition d'équipements numériques adaptés à l'enseignement scolaire, la municipalité a passé une convention avec l'Éducation nationale. Divers matériels ont été installés à Sort : un vidéo projecteur interactif, un écran de 4 m x 2 m, un projecteur de documents et deux ordinateurs portables. Grâce à l'aide financière de 50 % consentie par l'Éducation nationale et à la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux), le coût pour la commune de cet investissement de 6 369 € TTC se monte à 1592 € TTC.

### Entretiens des bâtiments

Des travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'école maternelle ont été réalisés pour un montant de 11 599 € TTC. Quelques petits travaux de maintenance ont été assurés par les employés communaux.

### Transport scolaire

Depuis la rentrée 2019, le Conseil régional est compétent en matière de transport routier interurbain et scolaire. La commune est donc déchargée de cette mission. C'est pourquoi, depuis septembre, il est demandé aux familles d'inscrire sur le site régional leurs enfants scolarisés au sein du RPI afin qu'ils bénéficient du transport scolaire entre les écoles de Sort et de Garrey.





## Repas communal

Le temps est maussade en ce 27 janvier 2019 mais pas l'ambiance dans la grange du Luy à Garrey. Pour cette édition le repas des aînés Sortois a été délocalisé (travaux de la salle polyvalente obligent) et ce sont plus de quatre-vingt dix convives qui ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire. Comme à l'accoutumé Jean-Pierre Lahourcade prononça son petit mot de bienvenue sans oublier de mettre à l'honneur le doyen de l'assemblée ainsi que le benjamin. Comme l'année passée c'est Jean Castaingts qui fut cité comme l'aîné alors que Michel Tortigue devenait le nouveau benjamin succédant à madame Dominique Duriez.

Vient ensuite le moment de se délecter du somptueux repas préparé par notre cuisinier émérite Thierry Seize. Une soupe de poisson suivie d'une assiette de charcuterie du terroir puis d'un suprême de pintade et sa garniture, le fromage et un trio de gâteaux firent le bonheur de bien des papilles. Cette année encore notre duo de Saugnacq et Cambran assura l'animation musicale de ce repas de belle manière entraînant même nos convives à quelques pas de danse endiablés.

Nous adressons nos remerciements au personnel communal qui s'est encore illustré par son dévouement pour préparer et servir ce repas.



## Aides à la personne

### Téléalarme

Créée en 1986 par le Conseil Général des Landes, le service téléalarme favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.

La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel (bracelet, montre ou collier) que vous devez porter sur vous. En cas d'incidents (malaise, chute, cambriolage...) une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours.

Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique avec des renseignements, établie avec l'abonné lors de sa demande d'installation.

Sa demande doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Départemental des Landes. Le coût de sa location s'élève à 30 € par trimestre. La commune offre la possibilité d'une prise en charge financière, se renseigner en mairie.





## Cercle Sortois d'Animation et de Rencontre

Le cercle sortois comme les autres associations du village a su maintenir ses activités malgré la fermeture pendant quelques mois des salles polyvalente et du moulin. Nous, les membres du conseil d'administration remercions notre municipalité de nous avoir permis la poursuite de l'activité du café le samedi matin dans le local mitoyen au moulin. Ce petit lieu s'est avéré bien chaleureux et accueillant en période hivernale.

Nous remercions également la municipalité de Garrey qui a mis à notre disposition la grange du Quiller pour nos soirées concert. Ce lieu fût lui aussi très agréable à fréquenter tant il est adapté à l'expression musicale en intérieur comme à l'extérieur.

En décembre 2018, les cyclos ont illuminé la place d'une belle haillhe à l'occasion du sixième anniversaire du cercle après que les joueurs de quilles aient fait résonner les bouillons sur le plantier. C'est dans un joli cortège de lampions que tous, nous nous sommes dirigés vers la salle des associations pour partager quelques victuailles.

En mars, nous avons goûté aux saveurs sud-américaines du groupe Cuarteto Tafi. Les spectateurs n'ont pas hésité à déplacer les tables et les chaises pour bouger timidement, malgré tout, aux rythmes balancés. En juin, le public est venu nombreux écouter du rock celtique avec le groupe KMM qui finalement nous aura proposé plus de rock que de musique celte.

Le troisième groupe accueilli à Sort en fin d'année a chanté la côte landaise, le surf, la plage, s'est amusé des estivants et a consacré l'amitié et les fêtes entre potes. Le public



s'est laissé aller à encore plus de participation dansante et chantante.

Bref, encore une belle programmation musicale proposée par "Entrez dans les cercles", merci à la fédération des cercles de Gascogne !

Merci aussi à tous et surtout toutes nos bénévoles qui ne manquent en aucun cas les rendez-vous dans la cuisine pour aider aux préparatifs d'avant-spectacle.

Comme la salle du moulin a bénéficié de travaux de rénovation, nous avons souhaité participer à l'embellissement et la fonctionnalité de ce lieu. C'est ainsi que l'entreprise de menuiserie Lesca a fabriqué pour nous un nouveau comptoir de bar inauguré un vendredi soir d'octobre. Cet équipement bénéficie bien évidemment à toutes les associations qui utilisent ce lieu.

Les habitudes ont repris : le café a réinté-

gré la salle du moulin et les copains du petit déjeuner mensuel s'y retrouvent de nouveau pour partager de bons mets salés cuisinés par Jeannot.

En novembre, la soirée bien pluvieuse a limité la fréquentation à la représentation théâtrale proposée par la troupe "Lit en scène". Dommage car ce fût une prestation de grande qualité avec des comédiens performants et des dialogues pleins de répartie.

Partie remise, les absents pourront se rattraper toute l'année ! Un vendredi soir pour un documentaire ? un samedi matin pour un café ? un samedi soir pour un concert ? Venez jouer, chanter, manger, trinquer, parler, échanger, rire, passer un bon moment tout simplement !

Toute l'équipe du cercle vous souhaite une bonne année parsemée de bons moments de partage !





## Cyclo Camping Landais

Au sortir de notre Assemblée Générale, le Cyclo Camping Landais affiche un effectif quasi stable et toujours un beau dynamisme. La saison 2019 s'annonce donc encore riche avec, notamment, la participation à plusieurs événements inscrits au calendrier du CODEP 40 et 64, l'organisation d'une randonnée cyclotouriste, la participation aux fêtes de notre village et un voyage en septembre.

C'est sous un beau soleil, le 24 février, que nous retrouvons vingt-deux cyclos pour effectuer le premier circuit de la saison dans le cadre de cette journée du souvenir Albert et Jean-Jacques Marquet. Un repas, dont nos chefs cuisiniers ont le secret, a une nouvelle fois su régaler trente-deux gourmands.

Le mois de mars débute par une randonnée à Bayonne le 10 mars pour l'ouverture du CODEP 64 et se poursuit par l'ouverture du CODEP 40 à Nerbis le 24 mars.

Les dimanches d'avril nous amèneront successivement du côté de Soustons, Orthez, Taller ou encore à Narrosse pour participer à la randonnée "La Darrigade" à l'occasion du quatre-vingt dixième anniversaire du champion cycliste : André Darrigade.

Le mois de mai est propice aux premières sorties vallonnées voire montagneuses. Ainsi, le club de Saint-Pierre-d'Irube nous réserva, le 5 mai, un bel accueil au sommet du Col des Palombières. Nous enchaînons avec Tartas le 12 mai, Tyrosse le 19 mai et notre traditionnelle montée du Col du Pourtalet le jour de l'Ascension.

À noter que les plus gourmets ont pu apprécier la traditionnelle omelette le lundi de Pâques et se régaler lors de la soirée aloses le vendredi 24 mai.

En ce premier week-end de juin, ce n'est pas moins de dix valeureux cyclos qui s'élancent pour réaliser sur deux jours les 340 km du "Circuit Intérieur des Landes". Un départ de Sort le samedi dès la pointe du jour avec un passage à Dax, un petit déjeuner à Tyrosse, un repas à Rion et un couchage à Mont-de-Marsan. Pour affronter la monotonie de ces 200 premiers km, le groupe effectue, tels de vrais professionnels, des relais réguliers. Les 140 km du dimanche ne sont pas des plus aisés puisqu'ils les amènent sur les routes vallonnées de la Chalosse. Le casse-croûte du matin est pris à Hagetmau dans le cadre de la fête du vélo, le repas du midi à Tartas et une arrivée en fin d'après-midi à Dax pour la pause fraîcheur... Défi relevé par l'ensemble des participants malgré la canicule.

Après ce périple et deux sorties dominicales de plus, nous voici prêts à affronter le deuxième objectif de la saison : la CycloMontagnarde des Hautes-Pyrénées du 22 et 23 juin. Cette année, pas de Luchon-Bayonne ni de Pouillon-Iraty. Nous aurions pu aller à Brive, mais nous avons préféré découvrir

cette rando proposée par le comité départemental des Hautes Pyrénées.

Donc le 22 juin nous étions onze cyclos au départ d'Argelès Gazost. La première étape nous amena à Saint Lary par les gorges de Luz, le Tourmalet, repas à Sainte Marie de Campan puis La Hourquette d'Ancizan. Après une bonne nuit de repos dans un village vacances, nous étions dimanche matin dès le départ dans le vif du sujet avec sitôt sortis de Saint Lary la découverte pour la plupart d'entre nous du col d'Azet et de ses redoutables pourcentages. Le col d'Aspin que nous affrontons après nous paraîtra presque facile en comparaison. Après le repas de nouveau à Sainte Marie nous traversons Bagnères de Bigorre. Le retour vers Argelès sera très éprouvant car le profil du circuit très accidenté ne laissera aucun répit.

En résumé, une belle balade de 200 km avec 4600 m de dénivelé, parfaitement organisée par le CODEP 65. À signaler la performance de nos trois randonneurs, les deux Michel et Cédric qui ont bouclé le circuit en une seule étape sur une journée.

Ceux sont les trois mêmes qui vont participer les 20 et 21 juillet au Brevet Alpin de Cyclotourisme organisé par le club cyclotouriste de Grenoble. Une randonnée avec départ/arrivée à Bourg d'Oisans pour 200 km et 5300 m de dénivelé. De très belles ascensions avec le Col de la Croix de Fer, le Col du Télégraphe, les dix-huit lacets de Montvernier, le Col du Ventour, le Col du Galibier, le Col de Sarenne et un passage à l'Alpe d'Huez.

Pour le 14 juillet et notre journée club, nous avons choisi Pontonx-sur-l'Adour. Vélo pour les uns et randonnée pédestre sur les chemins balisés des barthes pour les autres. Tout ce petit monde se retrouva autour d'un pique-nique offert par le club.

Notre traditionnelle randonnée du "Tour



des Côteaux de Chalosse", organisée le dimanche 28 juillet dans le cadre des fêtes de Montfort, a su encore attirer nombre de cyclotouristes des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Les retours positifs sur l'accueil et l'organisation des différents circuits nous confortent quant à la pérennité de cette manifestation qui demande une forte mobilisation de nos licenciés.

Pas le temps de se reposer que voilà les fêtes patronales du 2 au 5 août. Le Cyclo Camping Landais prend part à l'animation de ces fêtes par la randonnée découverte VTT du samedi matin, ouverte à toutes et à tous, suivie le midi par des tapas, et par le repas moules/frites du lundi soir.

Les plus courageux (et réveillés !) sont allés pointer à la randonnée proposée par le club de Labatut.

Ces mois d'août et de septembre sont l'occasion de se rendre à Morcenx, Hagetmau et Pouillon le 29 septembre pour la fermeture de la saison du CODEP 40.

Septembre est aussi la période choisie pour un voyage. Prévu de longue date (nous devions déjà partir l'an passé), le voyage en Périgord du 19 au 22 septembre fut une belle réussite. Nous avons choisi la formule voyage en minibus de location pour amener les huit cyclos et les douze "touristes" composant le groupe.

Un grand merci à Elisabeth et Jean-Claude pour l'organisation d'un programme qui nous a permis de visiter les villages médiévaux de Belvès, Domme, La Roque





Gageac, Beynac, Montfort et leurs châteaux, le superbe château de Castelnaud, le magnifique gouffre de Proumeyssac, de faire une balade en gabarre sur la Dordogne, une sortie nocturne à Sarlat et enfin de découvrir Lascaux 4, son architecture et sa technologie faisant le lien entre la pré-histoire et le vingt et unième siècle. "Quant aux cyclos, s'ils n'ont pas pu tout visiter, ils ont pu apprécier les routes périgourdines qui n'ont rien à envier aux chalossaises. Si l'on ajoute à cela une météo quasi parfaite (juste un peu de pluie le dernier jour, mais nous étions à l'abri à Lascaux), que les touristes avaient déserté la région et que nos hôtes du gîte des Combes Chaudes où nous logions nous ont accueillis de façon superbe (c'était festin tous les soirs). Que demander de plus ? Sinon de repartir...."

La bonne participation de nos licenciés aux différentes randonnées proposées par les clubs landais, nous a permis, lors de l'Assemblée Générale du CODEP 40 le 27 octobre, de placer le Cyclo Camping Landais à la première place du "challenge de l'assiduité". Une récompense très convoitée que le club avait remportée en... 1990 !

Enfin, notre saison s'achèvera par un repas offert à l'ensemble des licenciés, membres et conjoints qui participent ardemment à la réussite de nos événements.

Comme le dit le slogan de notre fédération : "Tout est plus beau à vélo". Alors, n'hésitez plus et venez essayer le cyclotourisme avec nous. Au plaisir de vous rencontrer.

## Association des Parents d'Élèves Vallée du Luy

L'association des parents d'élèves de Sort et Garrey propose tout au long de l'année scolaire aux parents des enfants scolarisés mais aussi à l'ensemble de la commune des animations festives et conviviales.

Comme chaque année, l'association participe à la prise en charge d'une partie des frais pédagogiques des enfants scolarisés à Sort et Garrey notamment pour les voyages scolaires, le financement de projets, la participation aux achats de matériels en fonction des besoins.

Cette année encore, plusieurs animations sont reconduites :

- **La fête de Noël** : elle a eu lieu à la salle de Garrey le jeudi 19 décembre. Afin que tous les enfants puissent s'amuser, nous avons proposé une boom pour les enfants avec DJ et bien sûr l'apparition tant attendue du père Noël. Il a été par ailleurs organisé des séances de maquillages pour les enfants qui le souhaitaient.

- **La vente de pâtisseries** : au vu du succès de l'année précédente, nous reconduisons la vente de pâtisserie le week-end de la fête des grand-mères qui aura lieu le 1er mars 2020. A vos agendas !

- **La tombola** : la tombola lors de la fête de l'école a rencontré un franc succès et sera donc reconduite pour cette année. Nous remercions toutes les entreprises qui s'associent à cet événement.

- **La fête de l'école** : elle retrouvera sa salle à Sort le samedi 27 juin 2020. Le thème retenu par l'équipe pédagogique cette année sera les traditions landaises. En espérant vous y retrouver tous nombreux et vivre un moment convivial.

Les membres de l'APE se rendent disponibles pour toutes ces manifestations. Nous tenons aussi à remercier toute l'aide (parents, famille, entreprise) pour le temps consacré afin de pérenniser l'association.

Présidente	Graziella Pouységu
Trésorière	Céline Lajus
Vice-trésorière	Aline Napias
Secrétaire	Aurélié Bonfils
Vice-secrétaire	Marie Barrouillet





## Élan Chalossais

**La saison 2019/2020 sera à l'image des précédentes : riche, dense, festive et on l'espère... ponctuée des meilleures équipes du club !**

Nous pouvons parler de succès. Oui !! La saison a été belle ! Riches en surprises, en émotions et riches en résultats. Revenons au mois d'août, où la rentrée fût studieuse pour les équiépiers, les équipes premières puis pour les autres également. Nos éducateurs, Ana Perovic qui signe désormais son CDI au sein du Club ainsi que Thomas Lamarque, en CDD de 10 mois, auront leur année bien remplis. Afin d'étoffer leur planning d'entraînements, ils participent aux TAP dans les écoles de Montfort en Chalosse, Hinx, Sort et Poyartin. Ils encadrent les stages durant les vacances scolaires qui ont eu un très gros succès et une très belle fréquentation. Leur travail est fièrement récompensé par leurs résultats de fin de saison.

Les dix ans de notre "Élan Chalossais" furent fêtés lors d'une belle soirée au mois d'octobre. Toutes les personnes portant ou ayant porté le maillot bleu et grenat, supporter, joueurs ou dirigeants, se sont retrouvés pour passer un agréable moment tout en retraçant le chemin parcouru au cours de ces dix dernières années. Nous vous donnons rendez-vous dans dix ans !

L'hiver s'est relativement bien passé. Les matchs suivant leurs cours entre les salles de Hinx et de Poyartin. Les rencontres de nos équipes rencontrent de plus en plus de succès, les supporters sont de plus en plus présents pour encourager leurs équipes. Pour que ces matchs aient lieu, il est indispensable d'avoir des coachs, des arbitres, des personnes derrière les écrans de l'E-marque.

L'Élan Chalossais félicite, chaleureusement, toutes ces personnes qui s'investissent pour le bon déroulement de tous ces matchs.

Au printemps, tout s'accélère, les deuxième phases, les qualifs, les phases finales, ... Tout l'Élan chalossais se prépare à une fin de saison torride. Nous passons par toutes les étapes, des pleurs, de la joie, de la fête, des titres et quelques trophées à mettre sur l'étagère. Ce peuple de supporters chalossais est reconnu dorénavant comme l'un des trois meilleurs Kop du département et a eu à plusieurs reprises l'occasion de chanter et de vibrer. Du plus jeune au plus ancien, tous se sont retrouvés derrière les couleurs bleu et grenats.

### L'Élan Chalossais, ce sont :

Équipes 3 garçons : Champions des Landes U15 filles : finalistes championnat des Landes

U13 Filles : demi-finalistes

Et une fois de plus, Les chalossais se sont retrouvés pour les phases finales de l'équipe première fille.

Malgré une déception en demi-finale de la coupe des Landes, Le kop s'est remobilisé pour soutenir son équipe en match de play off. Troisième année consécutive, avec un meilleur classement au départ et deux voyages, l'un en Vendée et l'autre en Pays Nantais qui se soldent par une victoire et une défaite. Nous recevons, premier match contre Nantes (futur champion de France NF3) et enfin le dernier SMASH Vendée.

Une journée, toute particulière. Un accueil à domicile, la ferveur est à son apogée, l'an-



xiété également. La salle, les gradins, tout est plein. De nouveaux, mais aussi des anciens, supporters sont là, présents derrière leur équipe. Ils sont prêts à scander le nom des "bleu et grenats". Enfin, 17 h 30 la liesse populaire a pris le pas sur le stress. Les cris, la joie, l'émotion remplissent la salle de Poyartin, nos filles ont gagné le droit d'accéder à l'échelon supérieur, la Nationale 2 F. On ne peut pas rêver mieux pour ce dixième anniversaire.

Enfin, en Juin a eu lieu l'AG de la ligue Nouvelle Aquitaine de Basket et ils ont mis à l'honneur l'Élan Chalossais et tout particulièrement une de nos licenciés, une de nos dirigeante. Une mise à l'honneur évidente pour cette habituée qui n'est autre que Florence Dulamon. Nous lui avons remis la médaille de bronze de la FFB pour son investissement et nous la remercions encore une fois. Rappelons que l'Élan Chalossais ce sont des joueurs, joueuses, des coachs, des entraîneurs et c'est également une équipe dirigeante et une équipe de supporters qui ont abattu un travail colossal cette saison pour que la fête soit la plus belle. Nous remarquons, de plus en plus, le manque d'investissement de nos licenciés sur les différentes manifestations. Nous espérons que chacun se remobilisera pour que nos festivités soient encore plus belles. Sans toutes ces petites mains, l'Élan chalossais n'est rien.

En corrélation, le bureau de l'Élan et la team



## Leurs résultats possibles pour toutes



grenat vous prépare le meilleur pour la saison 2019-2020. L'incontournable côte à l'os et sa soirée avec la venue du Père Noël, la journée partenaire, le carnaval,... et plein d'autres surprises ! Sans oublier les matchs de nos équipes.

### Pour nous contacter :

#### Contact Club

1 Place de la Mairie  
40180 Sort en Chalosse  
elanchalossaisbasket@gmail.com

#### Contact commission partenaire

##### Frédéric Mora (Sort en Chalosse)

06 16 97 30 90

contact@gmcharpentes.fr

##### Frédéric Labarthe (Poyartin)

06 70 30 66 28

payon@wanadoo.fr

#### Club des supporters Team Grenats

##### Franck Saint-Jean (Poyartin)

06 80 26 59 33

teamgrenats@gmail.com

www.facebook.com/teamgrenats

Suivez toutes nos actualités et nos résultats sur Facebook et Instagram.

Adhérez et profitez des avantages offerts sur les événements, la boutique, les entrées, les déplacements et plus encore. Contribuez à promouvoir et soutenir l'Elan Chalossais !

## Pétanque de Sort en Chalosse

L'année 2019, Le club a un effectif de 23 licenciés :

- 21 seniors : 6 féminines (dont 1 vétéran) et 8 masculins et 7 vétérans (+ de 60 ans)
- 2 jeunes : 1 minime et 1 benjamin

Nous avons organisé trois concours dans l'année, et un concours en l'honneur de J. Bernard Darrigade. En plus de ces concours, nous avons accueilli deux tours du Championnat Départemental des Clubs huitième et quart, le 3 novembre avec la présence de seize clubs de 6 joueurs.

Également très bonne participation des joueurs de Sort aux qualifications pour la coupe des Landes et la coupe de France. Nous avons participé pour la quatrième année à l'après midi "Défi Sport" le vendredi 26 septembre à l'école de Sort en Chalosse animé par des membres du Club des Colverts.

Suite au décès en 2018 de J. Bernard (membre du club), le club de Saubion, son village de résidence, nous a prêté son boulodrome permettant d'organiser le premier Challenge J. Bernard Darrigade avec une participation de cinquante-deux triplettes.

Pour sa deuxième année le Challenge

de Dédée a connu une effervescence sur la place le 28 juillet 2019 avec cinquante-deux triplettes.

Le concours des fêtes est connu sous le signe du soleil chaque année : cinquante et une triplettes pour le concours ouvert Le concours du 19 octobre nous rassemble vingt-neuf triplettes toujours sous le soleil sortois.

### Résultats sportifs 2019

- Les seniors se sont inclinés en barrage sortis de poule pour le championnat des clubs : félicitations pour leurs résultats.
- Les vétérans s'inclinent aussi en barrage du CDC.

Un grand merci à tous les membres du club pour leur implication à chaque manifestation

### Concours 2020

- Samedi 25 avril Pré-qualifs départementales Doublettes Féminines
- Samedi 6 juin challenge J. Bernard Darrigade
- Samedi 26 juillet challenge Dédée Pierre
- Samedi 17 octobre Coupe du club

**Le Président des Coles Vert Pétanque  
Christian Pierre**





## Quille Sortoise

### Une année contrastée pour la Quille Sortoise...

L'année 2019 a soufflé le chaud et le froid sur les activités de la Quille Sortoise.

Les six premiers mois ont été marqués par les travaux touchant la salle polyvalente et son environnement, donc nos installations, et les six derniers ont permis de retrouver un élan salutaire.

En effet, dès que les travaux ont commencé, notre plantier "dehen" est devenu impraticable en raison de l'impossibilité de l'installer dans la salle lorsque la météo ne permettait pas de jouer dehors. De plus, le plantier extérieur fut lui aussi difficile d'accès à certains moments du chantier et nous n'avons pas pu réunir les conditions nécessaires pour pouvoir organiser la quatrième fête de la Quille dans de bonnes conditions.

Mais ce fut un mal pour un bien pour deux raisons :

1. La nouvelle cuisine nous offre désormais d'excellentes conditions de travail pour préparer les repas, et nous l'avons constaté avec grand plaisir lors des fêtes du village où toute l'équipe de la Quille Sortoise s'est démenée sans compter pour concocter et servir le repas du vendredi soir
2. La municipalité a accepté notre proposition d'embellissement du quiller du Moulin consistant à enlever les talenquaires, barder de bois les abords du plantier (photo) et fermer la casemate pour pouvoir y stocker les jeux de quilles.

Tout est donc prêt pour une année 2020 riche en jeux et en animations, avec notamment une fête de la Quille en mai avec quelques bonnes surprises et son tiap gourmand !

### Des jeunes aussi jouent aux quilles

Lors des fêtes du village, le quiller n'a pas désempli pendant les deux jours de concours et c'est Michel Tortigue qui l'a remporté, ainsi que le trophée Schoum réservé aux adhérents et adhérentes de la Quille Sortoise.

Entre les habitués et les novices, entre les joueurs Sortois et ceux des villages voisins venus nous taquiner, l'ambiance était franchement et simplement agréable. Tant et si bien que deux jeunes de la classe se sont mis en tête de venir s'entraîner pour réaliser une "performance" lors des fêtes de 2020 ! Un autre joueur nous a également rejoint, avec sa bonne humeur et son bras précis.

C'est ainsi que les six derniers mois de 2019 ont permis aux quillayres de retrouver une belle dynamique, dans la bonne humeur, et le plaisir de jouer et de s'entraider.

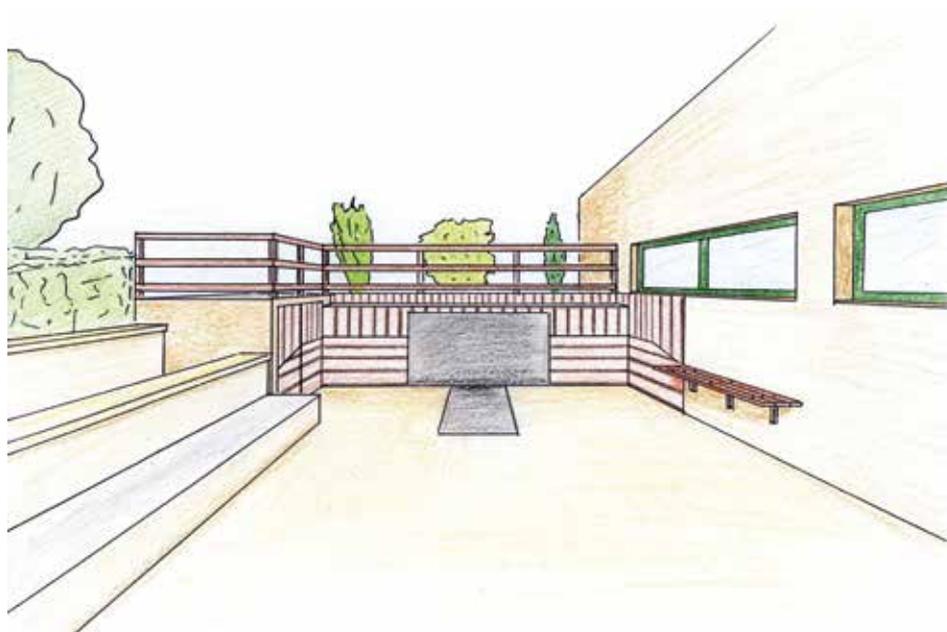
De plus, nous avons été sollicités hors de nos bases pour installer notre plantier dans plusieurs événements festifs : pendant deux jours à la fête du Moulin à Bénesse-lès-Dax, lors des fêtes de Mées en organisant le concours officiel pour le compte du comité et à la Fête du Modéf à Soustons.

A chaque fois, les membres de l'association ont bien répondu présents pour faire vivre le jeu de quilles.

### Adiou Joël

Qu'il nous soit ici permis de rendre hommage à notre ami Joël Dupéré.

Joël était un très bon joueur de quilles et fut administrateur de l'association tant que sa santé lui a permis. Jamais avare de conseils, il aimait autant jouer que voir ses copains réussir de jolis jeux. Son franc-parler et sa gentillesse nous manquent cruellement...



## Les Fous' Les Sortoises

"Un esprit sain dans un corps sain". La course à pied... un phénomène de mode !

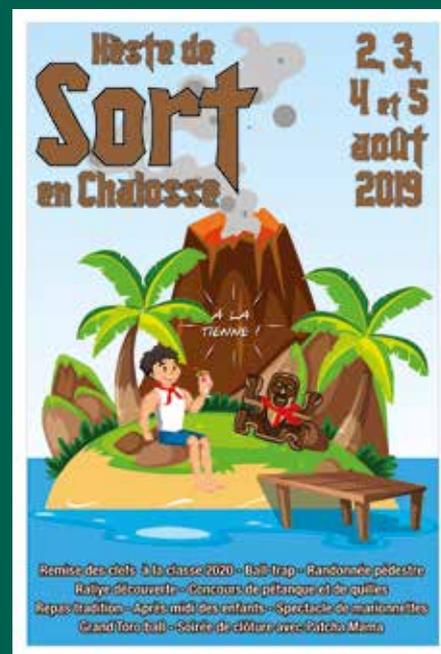
Pas chez "Les Fous' Les Sortoises", tous les adhérents témoignent qu'il y a de la joie et de la bonne humeur à partager aux entraînements du mercredi, du vendredi et lors des courses du week-end. L'exercice est à la portée de tous, en milieu naturel avec des coachs attentifs (Christophe Dupuy, Christophe Dané, David Dubois, Nathalie Guardardo-Lottin, Valérie Catoire, Agnès Darrière).

On ne court pas toujours pour la performance, mais souvent pour satisfaire ce "défi-perso", cette façon de booster le moral et de retrouver une confiance en soi. C'est évident que le running est un anti-dépresseur. Les plus aguerris nous représentent fièrement dans les marathons des grandes villes, les trails et les courses nombreuses toute l'année.

## Comité des fêtes de Sort

Comme depuis plusieurs années, le comité des fêtes est à la recherche d'un thème original pour l'affiche. Cette année, le thème Koh-lanta est bien tombé.

Qui dit Koh-Lanta, dit épreuve. Après avoir constitué les équipes du comité par tirage au sort, elles ont réalisé des épreuves pendant les fêtes comme l'épreuve des poteaux dans le luy le samedi midi. Mais le défi, le plus complexe des fêtes, était l'organisation du repas du



Fidèle à ce qui est devenu une tradition, pour la quatrième année, le club a organisé le 21 décembre la course la "Transversale Des Fous". Un parcours et un visuel remarquables grâce à une organisation sérieuse, des sponsors généreux pour des participants ravis et toujours plus nombreux.

Pour regagner quelques calories perdues lors des entraînements et des courses, on se retrouve comme chaque année pour le repas (et... l'apéro) organisé en 2019 le dimanche 4 août des ferias de Sort-en-Chalosse.

Les bienfaits de la course à pied sont évidents. Messieurs vous obtiendrez un cœur de marathonien, des fessiers de rugbyman et vous mesdames une silhouette de Blue-Bell Girl, vous aurez ainsi toutes les qualités pour illustrer notre calendrier.

On se motive et on se retrouve aux Fous' Les Sortoises.

Bougez...Courrez !



Quelques uns de nos adhérents pour la course À l'Abord'Dax du 1er novembre 2019.

## t en Chalosse



samedi soir dans la nouvelle cuisine équipée de la salle polyvalente. Et je pense que le défi a été bien maîtrisé par le comité ainsi que par les différentes associations pour ce baptême du feu (environ 1200 repas de servis sur les 4 jours).

Un grand merci aux associations pour leurs investissements pendant les fêtes, merci aux fidèles bénévoles pour leurs aides,

merci à la commune et à Monsieur le maire Jean-Pierre Lahourcade pour nous laisser les clefs du village et sans oublier merci à tous les Sortois, Sortoises pour leur venue lors des différentes animations pendant les fêtes.

Merci à la classe toujours présente pour

aider et surtout animer nos chères fêtes. Et surtout merci aux membres du comité pour leur dévouement, implication et présence avant, pendant et après les fêtes.

**Gilles Laborde**





## Association Communale de Chasse Agréée

Comme les années précédentes, l'ACCA a organisé trois ball-traps :

- Le 4 Août à l'occasion des fêtes communales
- Le 2 Septembre à la Maison de la Chasse avec la distribution des cartes membres
- Le 11 Mai, une compétition de niveau très élevée, organisée grâce aux bénévoles et surtout aux sponsors qui permettent de pouvoir offrir de jolis lots aux tireurs. Merci à tous ces acteurs. Cette journée est très importante pour l'équilibre financier de l'ACCA.

### Les battues organisées par l'ACCA

Cinq battues aux chevreuils, deux aux sangliers et une battue administrative avec le lieutenant de l'ovèterie.

**Résultats** : 18 chevreuils (plan de chasse), 1 sanglier et 2 renards. L'activité piégeage a été particulièrement importante cette saison puisque 80 renards ont été capturés sur l'ensemble de la commune.

Des battues aux corneilles ont été organisées mais malheureusement un résultat assez



moyen (une quarantaine). Au vu des dégâts occasionnés en particulier sur les semis de maïs ces battues vont devoir être intensifiées.

### Pour la campagne 2019-2020

Il a été prévu 130 faisans et 50 perdreaux

gris avec l'espoir que les perdreaux gris se comportent mieux que leurs cousins rouges. Une enquête est réalisée sur les prises de gibier lâché (perdreaux et faisans) pour estimer le nombre de prise de nos chasseurs.

## Gymnastique Volontaire

Le début de saison est toujours angoissant car nous ne savons pas qui revient et qui intègre nos groupes qui fonctionnent bien, animés par de supers animatrices "gym" et "sophrologie"...

Nous débuterons en septembre 2018 dans la salle des associations pour toute l'année avec dix-sept licenciées GV et dix-sept adhérents sophro !

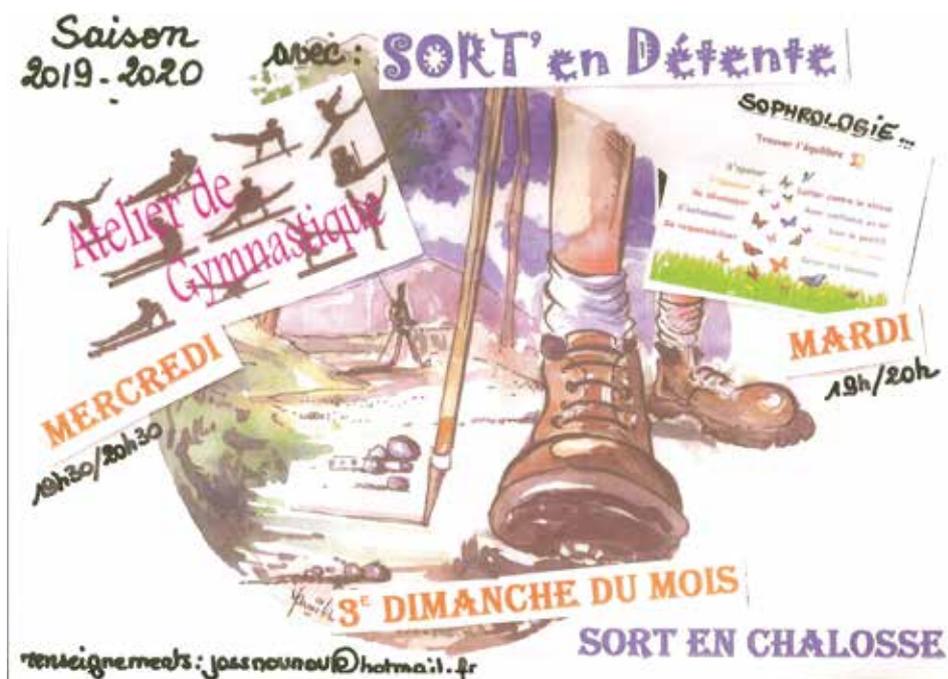
Deux groupes qui en veulent, qui sont présents, intéressés tout comme les cours sans cesse renouvelés qui nous apportent un maintien du corps et une sérénité de l'esprit ! Juin 2019 nous amène à :

- Faire nos sorties annuelles : Sourcéo et Casa Miguel
- Clôturer nos cours suivis de belles marches sur les chemins sortois pour proposer une belle balade pour le samedi des fêtes de Sort !
- Faire notre assemblée générale : lors de celle-ci nous annonçons l'envie de changer de nom et devenons Sort'en Détente et proposerons pour la nouvelle saison : Gym - Sophrologie - Marche pour le plaisir de chacun.

### Septembre 2019 nouveau départ

Dix-huit pour la Gym et dix-huit pour la Sophro. Ouf... On se maintient !

Nous retrouvons la salle polyvalente pour la gym et gardons la salle des associations pour la sophrologie aux mêmes horaires les



mercredis 19 h 30 - 20 h 45 et les mardis 19 h - 20 h et chaque troisième dimanche du mois une marche : l'association propose à ses adhérents, mais également à un public plus large (vous qui nous lisez) l'organisation de randonnées pédestres tous les troisièmes dimanche du mois sur des circuits du Conseil départemental autour de Sort -

Téthieu - Dax - Orist - Pouillon... Retrouvez-nous sur le parking des écoles départ 9 h (Prévenez au 05 58 89 56 62)

Sort'en Détente vous invite chaleureusement à nous rejoindre pour de bons moments de partage et de bienfaits... et vous adresse une bonne et heureuse année 2020.



## Le Club des aînés

Avec ses cent-trente adhérents, le club des aînés se porte plutôt bien. Sorties, goûters, gymnastique, belote et autres repas font partie des petits plaisirs procurés à nos aînés qui attendent avec impatience "le prochain évènement". C'est ainsi que l'année a débuté avec la galette des rois servie gracieusement à une soixantaine de personnes à la salle des associations.

Le 21 février avait lieu notre assemblée générale au cours de laquelle Michelle Marquevielle a été élue membre du conseil d'administration au détriment d'Andrée Buttigieg qui, pendant dix années a assuré activement son rôle au sein de notre équipe ce dont nous la remercions. Cette assemblée fut suivie d'un repas à "la Cidrerie" à Mées qui régala soixante-dix-huit convives.

Le 20 mars un loto était organisé, accompagné d'un goûter "amélioré" pour une participation de soixante-six personnes.

Le 18 avril, nous avons mis le cap sur le Gers à Gondrin où nous étions attendus dans un atelier spécialisé dans la fabrication de "la croustade" dont nous conservons encore de subtils arômes et une saveur inoubliable après une dégustation qui s'imposait. Un repas avec animation nous était servi dans la même localité. L'après-midi, nous fûmes reçus au domaine de Lagajan à Eauze producteur d'Armagnac depuis le 18ème siècle. Après la dégustation autour d'un chêne plus que centenaire, nous eûmes l'occasion de visiter leur petit musée familial.

Le 16 mai, nous avons organisé pour soixante-trois personnes un pique-nique au bord du "lac de Tastoia" à Estibeaux. Ce fut une organisation assez complexe, mais grâce à la bonne volonté de chacun, cette journée fut réussie. Le repas terminé, une promenade digestive autour du lac s'imposait pour certains, d'autres préférèrent la belote, d'autres tout simplement "ne rien faire".

Le 20 juin, un car moyennement rempli nous emmenait vers Bordeaux. Tour panoramique guidé de cette cité qui ne cesse d'évoluer : Cité du vin, salle Aréna, aménagement des quais où nous avons pu voir les grands voiliers faisant escale dans le port de la Lune, éco quartier Bastide Niel, jardin botanique, pôle universitaire, stade Matmut etc... Traversée de la Garonne par le pont Chaban-Delmas pour le déjeuner à Souillac. L'après-midi, visite guidée du Grand théâtre, son histoire, ses coulisses et avons même assisté à une répétition du corps de ballet de Bordeaux. Sur le chemin du retour, arrêt au château de Rouillac à Pessac qui, ayant opté pour une agriculture raisonnée utilise des chevaux percherons pour le travail de la vigne. Visite et dégustation clôturèrent cette journée intéressante.

Le 7 juillet le méchoui traditionnel, toujours très apprécié, a réuni cent-vingt convives et



le vide-grenier du 25 août avec ses seize exposants nous a permis de servir cent-douze repas. Ce fut pour nous l'occasion d'utiliser la nouvelle cuisine, agréable, spacieuse, fonctionnelle et d'entretien facile. Bravo pour cette réalisation !

Le 26 septembre, quarante personnes partaient en direction de l'Espagne vers la baie de Txingudi à Fontarabie, lieu exceptionnel qui relie Irun, Fontarabie et Hendaye à travers l'estuaire de la Bidassoa. Embarquement pour une promenade commentée d'une heure qui offre un paysage incomparable de l'habitat, qui mêle la couleur intense de la mer et la beauté des montagnes alentours. Roulis et tangage nous donnèrent quelques frayeurs et aussi de nombreux fous rires. Repas à la cidrerie, toujours très apprécié par nos adhérents et arrêt dans les ventes de Béhobie pour terminer la journée.

Le 10 octobre, tradition oblige, était organisée "la castagnade" accompagnée de "bourret". Nous avons ainsi eu l'occasion d'utiliser la salle du moulin rénovée et insourcée à la satisfaction d'une cinquantaine de personnes.

Nous avons terminé la saison avec le repas de fin d'année à Gamarde avec une participation exceptionnelle.

Trois membres du club nous ont quittés cette année : Jean Danhil, Henriette Grangé et Paulette Rabil. Nous avons une pensée pour leur famille.

Nous rappelons qu'il y a des séances de gymnastique volontaire tous les mardis de 15 à 16 heures à la salle polyvalente et le jeu de belote les lundis par quinzaine de 14 à 18 heures à la salle du moulin.

N'hésitez pas à venir, vous y serez les bienvenus.





## FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Le comité FNACA des Anciens Combattants de Sort-en-Chalosse, en coordination avec la municipalité, assure les cérémonies commémoratives au Monument aux Morts, stèle témoin des souffrances endurées par nos aînés.

Ces monuments honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. Nous souhaiterions une présence plus importante des Sortois et surtout des anciens ainsi que des présidents des associations sortoises. Leurs ombres semblent planer au-dessus de nous et demandent "qu'as-tu fait de cette France pour laquelle nous nous sommes sacrifiés" ?

Nous, anciens de la troisième génération du feu, perpétons le souvenir, la mémoire et l'histoire. Il est temps pour nous de nous interroger sur les raisons de ces absences de nos descendants, de qui prendra le relais après nous. S'agit-il d'un manque de conscience patrimonial ?

Le 20 février, nous avons tenu notre assemblée générale à la salle des associations. Nous avons établi le rapport moral, financier, d'activités et abordé les questions diverses. Dix-sept adhérents étaient présents sur vingt-cinq membres. La réunion s'est clôturée à 17 h par le verre de l'amitié. Le 12 mars, des représentants du comité Sortois se sont rendus à l'exposition sur la Guerre d'Algérie à Saint-Paul-lès-Dax. Cette dernière était organisée par la section Saint-Pauloise.

### La cérémonie du 19 mars

Une délégation de notre association sortoise des Anciens Combattants a participé, avec les porte-drapeaux, à la cérémonie religieuse à la cathédrale de Dax avant de se rendre au Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe, en compagnie des représentants officiels civils et militaires.

À 15 h, rassemblement au Mémorial de Pontonx de tous les comités des sections départementales. Le Mémorial Pontois a été édifié en 2000 et inauguré le 25 mars. Depuis lors, chaque année à cette même date, nous nous retrouvons là-bas pour perpétuer le souvenir de cette inauguration.

À 18 h 30, c'est le moment de la cérémonie dans notre commune. C'est sous un temps clément et avec émotion que les participants se sont remémorés leur participation au cessez-le-feu du 19 mars 1962. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Le 8 mai, en coordination avec le comité Hinxois, nos quatre porte-drapeaux et un groupe d'adhérents assistent à la cérémonie commémorative de l'Armistice 39-45.

À 11 h 30, nous rapatrons vers Sort pour assurer celle de notre village. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Puis a eu lieu le banquet annuel auquel ont participé dix-sept adhérents sortois ; celui-ci a rassemblé à la médiathèque quatre-vingts personnes.

Le 4 Août, lors des fêtes de Sort, le Comité des Anciens Combattants a participé avec le Comité des Fêtes à la célébration de la messe, animée par l'Harmonie d'Herm. Suite à celle-ci, l'assemblée se rend au Monument aux Morts pour la commémoration habituelle : sonnerie aux Morts, hymne national et dépôt de la gerbe par les jeunes de la classe. Rassemblement en direction du chemin de la Banère qui longe l'étang pour rejoindre la salle polyvalente dans laquelle nous nous retrouvons autour de l'apéritif.

Le 17 septembre, le comité a délégué deux personnes, à Saint Pierre du Mont, pour la réunion préparatoire du congrès annuel.

Celui-ci a eu lieu le samedi 5 octobre à Mont-de-Marsan, à l'espace François Mitterrand. Certains des huit-cent-cinquante congressistes, la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées Madame Darrieussecq, les autorités civiles et parlementaires ont pris la parole pour aborder tous les sujets qui peuvent concerner les Anciens Combat-



tants, tels que, par exemple, la retraite, les droits des veuves. À 12 h 30, depuis le parking de la Midouze, tout ce monde a défilé jusqu'au square des Anciens Combattants, qui a été entièrement refait en 2019 (déplacement notamment de la stèle) accompagné de l'harmonie Montoise pour une cérémonie au Monument aux Morts. Les gerbes ont été déposées par Madame Darrieussecq, par le Monsieur le Préfet des Landes et par Monsieur Dayot. Madame la secrétaire d'État a remis en personne et en toute simplicité plusieurs décorations à des récipiendaires : croix du Combattant, médaille militaire, médaille de la reconnaissance de la nation, médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre. A l'issue de cette cérémonie, direction le Hall de Nahuques pour un vin d'honneur et le repas de clôture avec une sympathique animation.

La cérémonie du 11 novembre à Sort, malgré un temps incertain, a vu une nombreuse assistance se recueillir devant le Monument aux Morts. Lecture attentive des messages, appel aux morts des guerres 14-18, 39-45, Algérie par le Monsieur le maire, minute de silence, dépôt de gerbe, sonnerie aux morts et enfin la Marseillaise entonnée par les enfants scolarisés à Sort sous la direction de leur professeur des écoles, Madame Loupien. Tout ceci, sous le regard attendri de leurs parents. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont fait l'effort d'être présentes ce jour-là. Le comité Sortois vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



## Mairie

Téléphone :	05 58 89 51 02
Courriel :	mairie@sort-en-chalosse.fr
Site Internet :	www.sort-en-chalosse.fr
Heures d'ouverture :	
Lundi :	9 h – 12 h
Mardi :	9 h – 12 h et 14 h - 19 h
Mercredi :	9 h - 12 h (fermé quand samedi ouvert)
Vendredi :	14 h – 17 h
Samedi :	9 h – 12 h (ouvert 3e de chaque mois)

## Location salle du Moulin

Tarifs	1/2 Journée	Journée	Week-end
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

## Location tables et chaises

### Salle polyvalente

Chaises en résine : 0,50 €/chaise  
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Tables avec chaises en résine :  
 1,50 €/table et 0,50 €/chaise  
 Couverts : compris dans la location de la salle

### À domicile

1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €  
 Couverts : 0,20 €/couvert

## Écoles

Sort en Chalosse	05 58 89 56 20
Garrey	05 58 89 70 01
Cantine & garderie (Signalement absences)	05 58 89 59 48
<b>Horaires de l'accueil périscolaire</b>	
<b>Lundi, mardi et jeudi :</b>	
<b>Matin</b> de 7 h 30 à 8 h 40 - <b>Soir</b> de 16 h 50 à 19 h	
<b>Mercredi :</b>	
<b>Matin</b> de 7 h 30 à 8 h 40 - <b>Midi</b> de 11 h 50 à 12 h 30	
<b>Vendredi : Matin</b> de 7 h 30 à 8 h 40 - <b>Soir</b> de 15 h 50 à 19 h	

## Location gîte communal

Périodes	Tarifs semaine
<b>Saison bleue</b> Du 06/01/2020 au 06/04/2020 04/05/2020 au 08/06/2020 - 21/09/2020 au 21/12/2020	<b>226 €</b>
<b>Saison verte</b> 06/04/2020 au 04/05/2020 – 21/12/2020 au 03/01/2020	<b>259 €</b>
<b>Saison jaune</b> 08/06/2020 au 06/07/2020 – 24/08/2020 au 21/09/2020	<b>325 €</b>
<b>Saison orange</b> 06/07/2020 au 13/07/2020 – 17/08/2020 au 24/08/2020	<b>396 €</b>
<b>Saison rouge</b> 13/07/2020 au 27/07/2020	<b>420 €</b>
<b>Période violette</b> 27/07/2020 au 17/08/2020	<b>450 €</b>
<b>Prix cure (3 semaines)</b>	<b>880 € juillet-août et 660 € hors juillet-août</b>
<b>Long séjour (sauf juillet / août)</b>	<b>550 € / mois</b>
<b>Ménage (en option)</b>	<b>40 €</b>

### Le tarif court séjour se calcule selon la règle suivante :

2 nuits = 50% du prix semaine - 3 nuits = 65% du prix semaine  
 4 nuits = 80% du prix semaine - 5 nuits = 90% du prix semaine - 6 nuits = prix semaine

Caution : 150 €

Taxe de séjour : 0,40 € par nuit et par personne de plus de 13 ans - Animaux domestiques admis



## Location salle polyvalente

Tarifs	1/2 Journée	Journée	Week-end
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200		

## Location Grange du Luy Garrey

160 € pour le week-end + 20 € pour le chauffage si besoin.  
 La caution s'élève à 160 €.

## Déchetterie et collecte

Située à Poyartin, sur la route Hinx / Montfort.

Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.

**Ouverture : lundi, mercredi, vendredi & samedi**  
 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

**Ordures ménagères** (Containers publics) :

**Collecte le jeudi**

### Transport scolaire d'école à école

**Lundi, mardi, jeudi :**

Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 16 h 50

**Mercredi :**

Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 12 h

**Vendredi :**

Départ de Sort : 8 h 25 - Retour à Sort : 15 h 50

Le gîte est équipé pour 4 personnes avec un lit pour 2 personnes et 2 lits de 1 personne.

### Réservation

(par courrier ou par téléphone)

Réservation Accueil Landes

Chambre d'agriculture

Cité Galliane

40005 Mont de Marsan

Tél. : 05 58 85 44 44

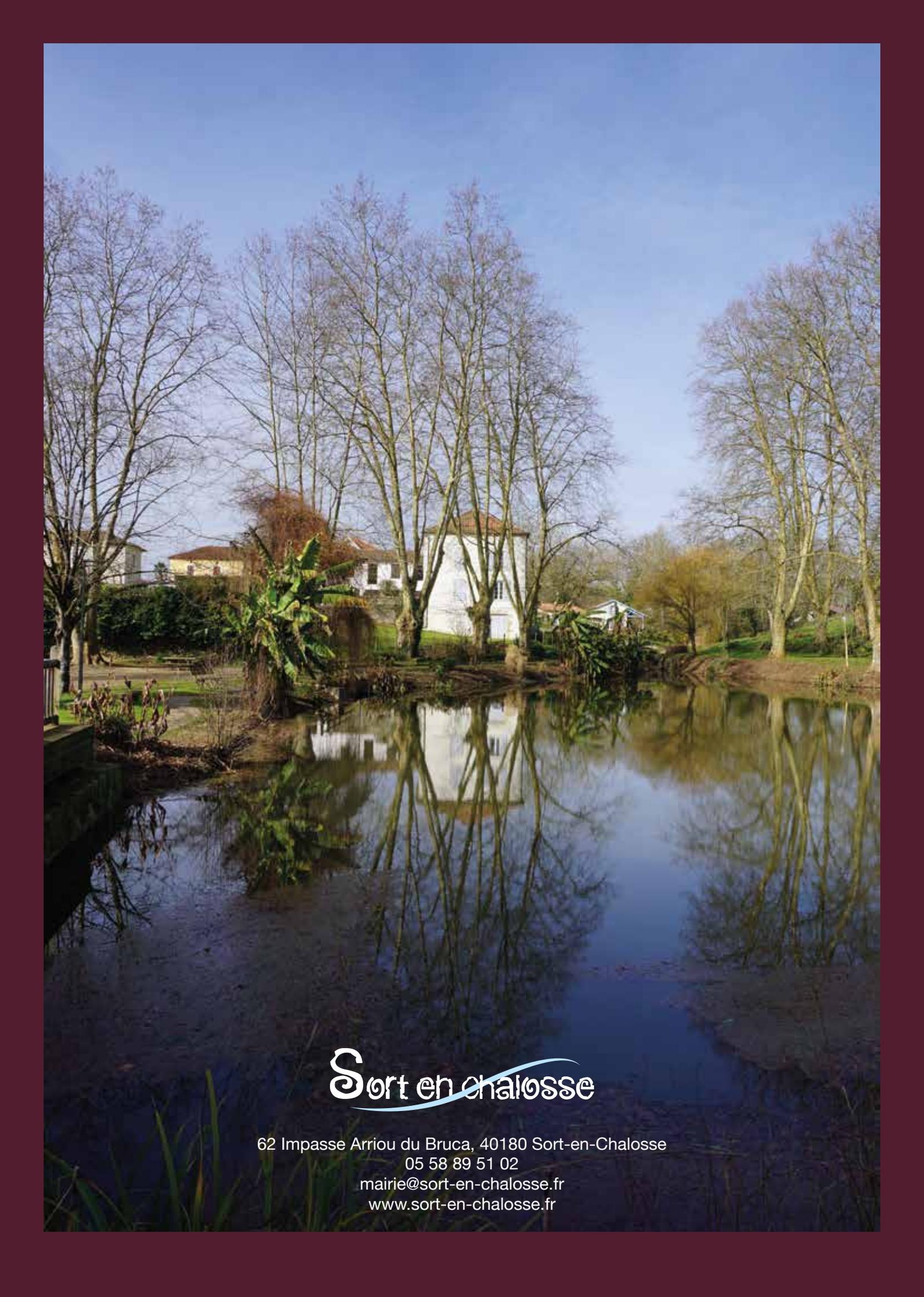
Fax : 05 58 85 44 45

Mail :

gites-de-France@landes.chambagri.fr

Site :

www.gites-de-france-landes.com



# Sort en Chalosse

62 Impasse Arriou du Bruca, 40180 Sort-en-Chalosse

05 58 89 51 02

[mairie@sort-en-chalosse.fr](mailto:mairie@sort-en-chalosse.fr)

[www.sort-en-chalosse.fr](http://www.sort-en-chalosse.fr)